

NOS PROJETS

RESTAURANT SOCIAL ET SERVICE TRAITEUR «LES UNS ET LES AUTRES»

«Les Uns et Les Autres», restaurant social ouvert à tous, poursuit un triple objectif :

1. L'insertion socioprofessionnelle du personnel sous contrat Article 60 et PTP
2. L'alimentation saine accessible à tous à un tarif démocratique
3. La mixité socioculturelle et générationnelle de la clientèle

Les tarifs sont adaptés à la situation sociale de chaque personne.

Menu (entrée, plat, dessert) à

- Tarif enfant : 0 - 4 ans : gratuit / 4 - 12 ans : 2,50 euros / 12 - 17 ans : 4,50 euros (3,50 euros avec parent à tarif réduit)
- 3,50 euros : personnes sous statut Omnio (ex-VIPO), demandeurs d'asile, et allocataires sociaux du CPAS
- 4,50 euros pour les demandeurs d'emploi, pensionnés, personnes à charge de la mutuelle, Article 60 et étudiants
- 8 euros pour les travailleurs (6 repas + 1 gratuit avec la carte de soutien)

Comptoir à sandwiches, salades et soupes à emporter.

- > **Quand ?** - Resto ouvert du lundi au vendredi de 11h45 à 14h00
- Sandwicherie ouverte du lundi au vendredi de 11h00 à 16h00. Livraison gratuite.

- > **Où ?** Rue du Comte de Flandre, 13 à 1080 Bruxelles

Plus d'informations ?

Téléphonez au 02/410.09.60.

Fax : 02/410.92.14.

E-mail : lesunsetlesautres@skynet.be

Internet : www.lesunsetlesautres.be - www.mloc1080.be



RESTAURANT ET SERVICE TRAITEUR «L'AFT-HEURE»

L'AFT'Heure est le restaurant d'application de Molenbeek Formation. Les stagiaires en formation de commis de salle et commis de cuisine y mettent en pratique leurs apprentissages.

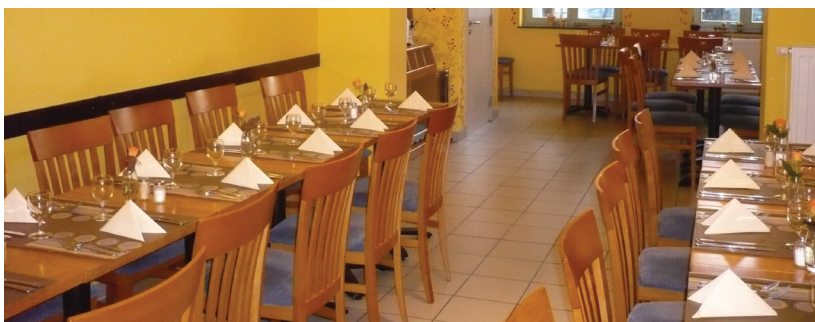
Envie d'un repas raffiné ?
Besoin d'une salle de réunion ou de banquet ?
Contactez-nous !

- > **Quand ?** Ouvert du lundi au vendredi de 12h00 à 14h00

- > **Où ?** Boulevard Léopold II, 103 à 1080 Bruxelles.

Plus d'informations ?

Téléphonez au 02/421.68.99 ou au 02/421.68.42



CAFÉ-RESTO «LE MARMITIME»

Molenbeek Formation vous accueille dans son café-resto du Quartier Maritime.

Une équipe dynamique, un cadre agréable (terrasse dès les beaux jours), petite restauration à la carte et à emporter. Hamza, Ibrahim, Houria, Hanife et chef Moulay vous souhaitent la bienvenue.

- > **Pour y manger quoi ?** Plats du jour, petits-déjeuners, goûters, desserts délicieux.

- > **Quand ?** Ouvert non stop du lundi au vendredi de 8h30 à 15h00.

- > **Où ?** Dans le bâtiment du Centre Communautaire Maritime, rue Vandenboogaerde 93 à 1080 Bruxelles.

Plus d'informations ?

Téléphonez au 02/421.16.05 (restaurant) ou au 02/421.16.06 (coordination)



HYGIENE ET SECURITE DE L'HABITAT

Programme de transition professionnelle dans le domaine de la rénovation légère du bâtiment, dont l'objectif est de répondre à des besoins de la collectivité (rénovation de bâtiments publics, de logements sociaux ou publics,...).

Plus d'informations ?

Téléphonez au 02/412.00.80.
Rue Vandermaelen, 5
à 1080 Bruxelles

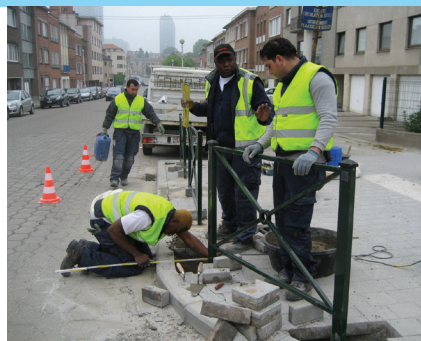


PAVAGE

Programme de transition professionnelle dans le domaine de la voirie, avec pour objectif de revitaliser l'espace urbain dans des quartiers fragilisés.

Plus d'informations ?

Téléphonez au 02/412.00.80
Rue Vandermaelen, 5
à 1080 Bruxelles



MAISON DE L'EMPLOI DE MOLENBEEK-ST-JEAN CALENDRIER DES ACTIONS DU 1^{ER} SEMESTRE 2013

DES INITIATIVES AU SERVICE DES DEMANDEURS D'EMPLOI

➔ Tél. : 02/421.68.60
101/103 bvd Léopold II - 1080 Bruxelles
Ouverte du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
www.mloc1080.be



ACTIRIS - La COCOF - FSE - CPAS DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN, JETTE, GANSHOREN et KOEKEBERG
LA COMMUNE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN - LA REGION DE BRUXELLES- CAPITALE - LA POLITIQUE DES GRANDES VILLES - BRUXELLES FORMATION -
FEDER - FIPI - LA LOTERIE NATIONALE - LES CONTRATS DE QUARTIER.

Président : Ahmed El Khannouss
Administratrice déléguée : Olivia P'tito

Ne pas jeter sur la voie publique

RECHERCHE D'EMPLOI

SERVICE DE GUIDANCE ET D'ORIENTATION

Le service guidance peut vous aider dans votre recherche d'emploi et/ou de formation.

Ce service est ouvert à toute personne habitant la zone Nord-Ouest (Molenbeek, Ganshoren, Jette, Koekelberg, Berchem-Sainte-Agathe).

La connaissance suffisante du français conditionne l'accès au service.

Le public molenbeekois recevant une aide sociale ou un revenu d'intégration du CPAS de Molenbeek doit s'adresser au Service Insertion Socioprofessionnelle du CPAS.
Tél : 02/412.53.11. Adresse : rue Vandenpeereboom, 14 à 1080 Molenbeek.

Inscription :

Si vous souhaitez utiliser nos services d'aide à la recherche d'emploi, vous devez tout d'abord participer à une matinée d'accueil et d'inscription. L'objectif de cette matinée est de vous présenter toute la palette des services que nous pouvons vous offrir et de déterminer lequel est le plus adapté à votre situation.

Pour participer à cette matinée «accueil-inscription», il est obligatoire de prendre rendez-vous sur place au guichet de l'accueil du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.



L'ATELIER DE RECHERCHE ACTIVE D'EMPLOI (ARAE)

L'objectif des modules collectifs ARAE est d'offrir aux personnes inoccupées professionnellement un accompagnement dans leurs démarches de recherche de formation et/ou d'emploi (CV, lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche).

Conditions d'admission

- Etre demandeur d'emploi, inoccupé professionnellement
- Etre domicilié en Région bruxelloise
- Etre inscrit chez Actiris

Groupe 5 semaines 1 : du 4 février au 8 mars 2013

Séances d'information : mardi 22 et 29 janvier 2013 à 10h00

Groupe Jeunes : du 8 au 12 avril 2013

Séances d'information : mardi 26 mars et 2 avril 2013 à 10h00

Groupe 5 semaines 2 : du 29 avril au 31 mai 2013

Séances d'information : mardi 16 et 23 avril 2013 à 10h00

Groupe Outillage : du 17 au 21 juin 2013

Séances d'information : mardi 4 et 11 juin 2013 à 10h00

ESPACE DE RECHERCHE D'EMPLOI (gratuit) :
(Téléphone, fax, timbres, journaux, guides, Internet, offres d'emploi)

Les personnes suivies par les conseillers ARAE y ont accès, de manière autonome, lorsqu'il n'y a pas d'atelier de groupe en cours : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Plus d'informations ?

Téléphonez au secrétariat entre 9h00 et 12h00 au 02/421.68.85.

DÉTERMINATION DE PROJET PROFESSIONNEL

L'objectif du stage de détermination est de permettre aux demandeurs d'emploi de se construire un projet professionnel conforme à leurs souhaits et à leurs parcours, mais également réaliste.

La Mission locale propose un accompagnement en groupe, en vue de :

- Développer la connaissance de soi et de ses compétences,
- Choisir la bonne orientation,
- Rechercher de manière autonome des informations concernant le monde du travail, les centres de formation et les autres institutions utiles dans l'ensemble des démarches,
- S'approprier les outils de la recherche d'emploi (CV, lettre de motivation...),
- Se présenter auprès des centres de formation et des employeurs lors des entretiens de sélection.

Conditions d'admission

- Etre demandeur d'emploi,
- Etre domicilié en Région bruxelloise,
- Etre âgé d'au moins 18 ans,
- Ne pas avoir le Certificat d'Études Secondaires Supérieures (CESS),
- Avoir une bonne connaissance du français.

> **Dates :** du 29 avril au 14 juin 2013

> **Durée :** 7 semaines

> **Horaires :** Plein temps, du lundi au vendredi

Séances d'information : mardi 9 et jeudi 11 avril 2013 à 10h00

Plus d'informations ?

Téléphonez à Haïcha Khelifa au 02/421.68.75

TABLE D'EMPLOI

La Table d'emploi propose aux chercheurs d'emploi autonomes, avec un projet professionnel clair et réaliste, une logistique et un encadrement pour réaliser leur recherche d'emploi :

- Mise à disposition d'un local et d'outils de travail (6 PC avec connexion internet, 3 téléphones, 1 fax, journaux, offres d'emploi provenant d'ACTIRIS,...) ;
- Aide d'un conseiller en cas de besoin dans la rédaction de lettres de candidature, la consultation de sites d'offres d'emploi, etc.

Elle est ouverte du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00.

Pour y avoir accès, il faut adresser la demande à son conseiller emploi et ensuite, passer un module de formation collective d'une demi-journée. Cette formation consiste notamment à rappeler les règles d'une bonne présentation, dans les cas de candidatures spontanées, de réponse à une offre d'emploi ou d'un entretien d'embauche.

Plus d'informations ?

Contactez votre conseiller emploi.



FORMATIONS

Pour l'ensemble de nos formations, les conditions générales d'admission sont les suivantes :

- Etre inscrit(e) chez Actiris comme demandeur d'emploi,
- Etre domicilié(e) en Région bruxelloise,
- Etre âgé(e) d'au moins 18 ans,
- Ne pas être titulaire du Certificat d'Études Secondaires Supérieures (CESS).

Des conditions particulières sont, par ailleurs, prévues ; elles sont précisées au regard de chaque formation.

DÉTERMINATION CIBLÉE DANS LE SECTEUR DE L'ANIMATION

Mieux connaître le métier d'animateur de rue et de quartier. Découverte du métier et stages d'observation.

Conditions particulières d'admission :

- Avoir une bonne connaissance du français.

> **Dates :** du 6 au 30 mai 2013

> **Durée :** 4 semaines

> **Horaire :** plein temps, du lundi au vendredi

Séances d'information : lundi 8 et 15 avril 2013 à 14h00

Plus d'informations ?

Téléphonez à Bernard Ekofo au 02/421.68.82

DÉTERMINATION CIBLÉE AU MÉTIER DE GARDIEN DE LA PAIX

La détermination ciblée « Gardien de la paix » vise à permettre aux stagiaires d'acquérir une connaissance plus réaliste du métier de gardien de la paix. Le but est de confirmer ou d'infirmer leur orientation professionnelle dans ce domaine, avant une entrée en formation qualifiante auprès de notre partenaire (ISPAT).

Conditions particulières d'admission :

- Avoir une bonne connaissance du français,
- Posséder un certificat de bonnes vie et mœurs vierge (modèle 2).

> **Dates :** du 21 au 25 janvier 2013

Séances d'information : mardi 8 et mercredi 9 janvier 2013 à 10h00

Plus d'informations ?

Téléphonez à Haïcha Khelifa au 02/421.68.75

PRÉFORMATION AGENT DE GARDIENNAGE (MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PRÉVENTION)

En collaboration avec Bruxelles Formation et Actiris.

Conditions particulières d'admission :

- Etre chômeur complet indemnisé,
- Avoir une connaissance parlée et écrite suffisante de la langue française, pour pouvoir suivre les cours et présenter les examens,
- Avoir un certificat de bonnes vie et mœurs vierge,
- Etre Belge ou ressortissant d'un État membre de l'Union Européenne (avoir sa résidence principale en Belgique),
- Ne pas avoir été membre d'un service de police depuis 5 ans, ni avoir exercé une fonction militaire au cours des 5 dernières années,
- Avoir une bonne condition physique,
- Avoir un esprit logique et être observateur,
- Etre disposé à travailler de nuit.

Plus d'informations ?

Contactez la Mission locale à partir de la mi-mars 2013 au 02/421.68.60

COURS DE FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE (NIVEAU 1)

Cours de français niveau débutant A1 pour les demandeurs d'emploi dont la langue maternelle n'est pas le français.

Conditions particulières d'admission :

- Ne pas parler (ou très peu) le français,
- Etre alphabétisé(e) (alphabet latin).

Précisions

- Les cours sont gratuits, les frais de transport en commun sont remboursés et les stagiaires perçoivent une prime d'encouragement d'1€ brut/heure de cours effectivement suivie,
- Les cours sont mixtes,
- La participation aux cours comprend des visites extérieures (sorties culturelles) gratuites.

> **Dates :** du lundi 28 janvier au vendredi 17 mai 2013

> **Durée :** 3 mois

> **Horaire :** du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h00 à 15h30 les mardis et jeudis.

Séances d'information : mardi 8 et jeudi 10 janvier 2013 de 9h30 à 12h00

Plus d'informations ?

Téléphonez à Rokia Bamba au 02/ 421.68.88

PRÉFORMATION AGENT DE SERVICE POLYVALENT (NETTOYAGE)

Conditions particulières d'admission :

Cette formation s'adresse aux demandeurs d'emploi qui dépendent de l'un des CPAS de la Zone Nord-Ouest (Jette, Berchem-Sainte-Agathe, Ganshoren, Koekelberg, Molenbeek-Saint-Jean). Ils doivent également :

- Parler et lire le français ;
- Etre en bonne condition physique ;
- Etre motivés et disponibles durant toute la période de formation.

> **Dates :** du 4 février au 29 mars 2013

Séances d'information : lundi 21 et 28 janvier 2013 à 14h00

ATELIER DE FORMATION PAR LE TRAVAIL EN HORECA

Formation aux métiers de commis de salle et de cuisine. La formation pratique se déroule dans le restaurant d'application l'AFT-Heure.

Conditions particulières d'admission :

- Ne pas être titulaire du Certificat d'Etudes Secondaires Inférieures (CESI).

> **Dates :** à partir du 15 avril 2013

> **Durée :** 1 an plein temps

> **Horaires :** du lundi au vendredi

Séances d'information : lundi 11, 18 et 25 mars 2013 à 9h00

Plus d'informations ?

Contactez Molenbeek Formation au 02/421.68.94

FORMATION EN CONSTRUCTION BOIS

Conditions particulières d'admission :

- Etre capable d'effectuer un travail physiquement lourd et ne pas avoir le vertige,
- Avoir une compréhension et une expression élémentaire du français,
- Avoir suivi une préformation et/ou avoir une expérience en menuiserie : être capable d'effectuer des prises de mesure, des tracés et découpes simples.

Précisions : Des tests seront organisés pour vérifier ces conditions.

> **Dates :** de mars à juin 2013

Plus d'informations ?

Contactez la Mission Locale au 02/421.68.60